

En prenant en compte le fait que quelque soit le nom de la structure à la résonance plus ou moins officielle, il n'existe pas en France d'école officielle de Géobiologie ni de diplôme reconnu par l'état, il n'existe donc que des organismes privés ou parfois des associations qui présentent la méthode mise au point par leur concepteur.

Par exemple, l'École Française de Géobiologie est un organisme privé, au même titre que les Ateliers de l'Habitat vivant et que tout autre organisme de formation, qui présente sa propre vision de la géobiologie.

Tout cela est logique puisque n'existant pas de version reconnue par tous, il y a autant de géobiologies que de géobiologues...

Chaque structure émet donc sa propre attestation de formation relative à son approche et sa propre méthode (appelée parfois diplôme).

Pour faire le bon choix, il conviendra de se renseigner sur le profil du formateur et sur le contenu de son programme.